

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de réorganisation d'élevage avec construction d'un nouveau bloc nais sage

Reçu DDPP22 Le

08 MARS 2021

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA Fairier

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

David FAIRIER

RCS / SIRET

4 0 4 9 4 7 2 1 0 0 0 0 1 3

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° b)	Superficie des bâtiments après-projet > 10 000 m ² (emprise de 11 961 m ² contre 9271 m ² aujourd'hui). Rubrique 3660 b) : plus de 2000 emplacements de porcs de production Rubrique (ICPE) 2102.1 en Enregistrement : 430 emplacements de reproducteurs (>450 animaux -équivalents et < 750 emplacements de truies) Rubriques (IOTA) 1.1.2.0 et 2.1.5.0

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de la SCEA Fairier est de réaliser une réorganisation de l'élevage avec la création d'un nouveau bloc nais sage.

La fosse extérieure rectangulaire non couverte, existante ne sera plus utilisée. Une nouvelle fosse de stockage extérieure (FO1), couverte, de 1500 m³ sera créée et la fosse circulaire existante, FO2, sera couverte après renforcement de la maçonnerie.

la surface des bâtiments, après projet sera de 11960 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de remplacer les bâtiments existants (maternité, gestantes/verraterie) qui sont vieillissants.

La maternité existante sera transformée en places d'engraissement et quai d'embarquement. Le bâtiment gestantes actuelle ne sera plus utilisé (782 m²).

Il permettra d'avoir un meilleur confort de travail, d'améliorer le bien-être animal (lumière naturelle, maternité et verraterie en liberté,...), de respecter le principe de "marche en avant", d'améliorer la biosécurité, l'environnement, les nuisances olfactives (lavage d'air, chauffage via pompe à chaleur,...).

Le bâtiment créé accueillera les places de verraterie, gestantes, maternité, nurserie, quarantaine, les vestiaires et le bureau d'élevage. Il sera équipé d'un système de lavage d'air.

L'objectif est d'exploiter un atelier de 5527 animaux-équivalents : 430 places de reproducteurs (truias et verrats) ; 1766 places de post-sevrage (< 30kg) ; 154 places de porcs de production en post-sevrage ; 3666 places de porcs de plus de 30 kgs ; 64 places de quarantaine/cochettes non saillies.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent à la création d'un nouveau bâtiment et d'une fosse extérieure couverte.

les travaux dureront de 9 à 12 mois.

Ils se déroulent de la manière suivante :

- Terrassement
- Réalisation du réseau de lisier et des préfosse
- Pose des caillebotis
- Pose des élévations (murs, charpente, isolation, toiture)
- Aménagements internes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois terminé, le bâtiment permettra d'exploiter un site dont le descriptif des effectifs est :

- 430 emplacements de reproducteurs. Par rapport à la conduite il est prévu d'avoir 378 truies productives soit 400 truies présentes et verrats. Pour les 40 places de cochettes en verraterie (2x 20 places), celles-ci ne sont pas inséminées, elles sont mises dans la salle pour être stimulées avant leur insémination (principe de contamination utérine). Ces 40 places comptent comme des places de cochettes non saillies.

- Pour la nurserie, (les porcelets y sont de 6 à 10 kg) sur les 768 places (2 x 384) on en compte la moitié en tant que post-sevrage. En effet de 6 à 8 kg ils sont comptabilisés comme étant avec la mère et non sevrés (laitons). A partir de 8 kg ils sont en post sevrage à équivalence 0,2 animal. Sur le temps total de présence ils mettent 50% du temps pour aller de 6 à 8 kg et 50% du temps pour aller de 8 à 10 kg. C'est pour cela que la moitié de ces animaux ne sont pas comptés comme des laitons mais comme des post-sevrage.

- Pour le post-sevrage ou les animaux y sont de 10 à 35 kg, on estime que 90% du temps est passé pour qu'ils grossissent de 10 à 31 kg et 10% du temps, de 31 à 35 kg. Un ratio a donc été fait prenant en compte cet élément. Ainsi sur les 1536 places de post sevrage, 154 sont compté comme 1 A.E

- 3666 places d'engraissement.

L'augmentation des effectifs est inférieure à 450 A.E

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une procédure de modification de l'Autorisation environnementale (ICPE et IOTA) et une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du bâtiment en projet	2928 m ²
Superficie des bâtiments et annexes existantes	9033 m ²
Superficie totale de l'emprise des bâtiments	11 961 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Breuil
22 980 PLELAN LE PETIT

Sections cadastrales :
WS 155 et 156

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 14' 28" 44C Lat. 4 8° 26' 35" 48N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le projet consiste à la création d'un nouveau bâtiment d'élevage et à une augmentation des animaux-équivalents inférieure à 450.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La SCEA est autorisée et soumise à l'arrêté d'Autorisation en date du 21 septembre 2011.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage n'est pas situé dans une zone humide. Les zones humides présentes dans les parcelles d'épandage ont été prises en compte pour l'élaboration du plan d'épandage.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'élevage n'est pas situé dans le périmètre d'un captage d'eau potable. 2 îlots du plan d'épandage (îlots 13 et 15 de l'EARL Charbonnière) sont situés à proximité du captage de la Ville Hatte sur l'Arguenon. Ces parcelles sont exclues de tout épandage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à plus de 10 km du site d'élevage et des parcelles d'épandage. Il s'agit du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) "Estuaire de la Rance"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ni le site d'élevage, ni les parcelles d'épandage ne sont situés à proximité d'un site inscrit. Le Monument Historique Inscrit le plus proche du site est le "manoir des Fossés", situé à 900 m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est alimenté par un forage situé à 100 m au Nord-Ouest du bâtiment P11. Le réseau public vient en secours. La consommation d'eau estimée est de 50 m3/j. Le prélèvement est effectué dans la masse d'eau souterraine "Arguenon" (FRGG013).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de création de drainage. Il n'y aura pas de création de drainage ni de modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de destruction de biodiversité. Il sera réalisé en parallèle des bâtiments existants sur une parcelle, aujourd'hui cultivée. Les parcelles d'épandage reçoivent déjà des effluents d'élevage. La végétation présente en bordure des îlots est maintenue et entretenue régulièrement
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage est situé à plus de 3 km de la zone Natura 2000 la plus proche. Les parcelles d'épandage sont éloignées de la zone Natura 2000 et reçoivent déjà des effluents d'élevage. Le projet n'aura pas d'impact sur le site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage est à plus de 3 km de la ZNIEFF la plus proche et la parcelle d'épandage la plus proche (ilot 47 de la SCEA Fairier) à plus de 2 km (ZNIEFF de type 1 : Etang de Beaulieu). Le nouveau bâtiment se fera dans la continuité des bâtiments existants et les parcelles d'épandage reçoivent déjà des effluents d'élevage. L'incidence sur le milieu est négligeable.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage et le projet de nouveau bâtiment sont situés en zone agricole. Le projet respecte le règlement du PLU de Plélan Le Petit.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le risque d'incendie et de pollutions accidentelles. Un plan des risques avec les réseaux et les zones à risques d'incendie et d'explosion a été réalisé. Les installations électriques sont vérifiées tous les ans. Des extincteurs sont installés près de toute installation présentant un risque (tableau électrique, groupe électrogène,...). Un parafoudre est situé sur le site. La cuve à fioul est équipée d'une double paroi.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Plélan Le Petit n'est pas concernée par un plan des risques naturels. le projet n'engendrera pas de création de ce type de risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'activité peut engendrer et est concernée par les risques sanitaires. Les mesures mises en place sont : dératisation régulière de l'élevage, mise en place des mesures de biosécurité, gestion des cadavres conforme avec mise en place d'un bac équarrissage et passage de la société sur appel de l'éleveur. Gestion des effluents par épandage avec respect des mesures (distances, fertilisation raisonné, matériel adapté, respect des périodes,...)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité du site engendre des déplacements et des trafics : Arrivées et départs d'animaux, livraison d'aliment, passages de l'équarrisseur, Epandages des lisiers,...
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'activité sur le site peut-être source de bruits. Les sources potentielles de bruit sont le trafic de camions, tracteurs, la ventilation des bâtiments, le groupe électrogène,... Tout est mis en place pour limiter les émissions de bruit de l'élevage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité sur le site peut générer des odeurs du fait de la présence d'animaux et de la production d'effluents. Tout est mis en place pour limiter les nuisances olfactives : Isolation des bâtiments, mise en place de lavage d'air sur la plupart des bâtiments, stockage des effluents en fosses extérieures couvertes,... Au niveau de l'épandage, la fertilisation est raisonnée, réalisée avec du matériel adapté. Une couverture des sols est faite.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'élevage peut être source de vibrations par le trafic routier engendré par l'activité sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité du site engendre l'émission de différents gaz (NH₃, CH₄, poussières,...). La SCEA réalise annuellement la Déclaration des Émissions Polluantes (DEP). Elle met en place les mesures suivantes pour les limiter : Mise en place de lavage d'air dans le nouveau bâtiment. Système déjà mis en place dans un des bâtiments ; Couverture des fosses extérieures ; ...</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>le site engendre des rejets liquides dus aux eaux de nettoyage des salles des différents bâtiments. Elles sont collectées dans les pré-fosses puis acheminées vers les fosses extérieures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La production de lisiers est estimée à environ 8800 m³ par an. Ils sont stockés dans les fosses extérieures (7688 m³). la SCEA dispose d'une capacité de stockage de 10,4 mois. Les effluents sont valorisés par épandage sur les terres en propre et sur celles de 2 prêteurs, l'EARL Charbonnière et l'EARL des Epivents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité sur le site engendre la production de différents déchets (déchets verts, déchets ménagers, DASRI, bidons lessiviels, ampoules, néons,...). Ceux-ci sont repris par des organismes (Adivalor, Véolia (DASRI)), envoyés en déchetterie. Tout est mis en place pour limiter la production de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permet de maintenir l'activité sur le site et de la pérenniser en en créant un nouveau pour améliorer le confort de travail, le bien-être animal,...

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Plélan le Petit

le, 05/03/2021

Signature

